Wallonia.be

Dossier de presse - 21 février 2014

Introduction

Le redressement économique de la Wallonie est l'affaire de tous. Partant de cette conviction, le Ministre wallon de l'Economie, Jean-Claude Marcourt, qui pilote le Plan Marshall depuis 2005, avait mis en route en 2008 la « Commission Zénobe ». Composée d'une trentaine de personnalités venus d'horizons divers (économiques, académiques, culturels, etc.), elle avait pour objectif de tracer les grandes lignes d'un deuxième «Plan Marshall». Grâce à l'indépendance totale dont elle a pu profiter, cette commission a pu produire, en 2009, un rapport nourri balisant l'avenir économique de la Région, et qui sera à la base du « Plan Marshall 2.vert ».

En 2013, **le Ministre Marcourt** a jugé utile de relancer la mécanique : il a donc confié à **Edouard Delruelle**, Professeur de philosophie politique à l'Université de Liège, la mission de mettre sur pied le projet « Zénobe 2 ». L'objectif est le même – **une analyse prospective de la Wallonie** -, mais la méthodologie a changé : plutôt que de présider une commission classique, Edouard Delruelle a mené des entretiens individuels, sans tabous, et animé un séminaire d'experts sur la 6e réforme de l'Etat. Il a privilégié la dimension citoyenne des enjeux socio-économiques.

Le résultat de ces travaux est « **Un Pacte pour la Wallonie** ». Soit 100 pages guidées par une ligne de force : la réindustrialisation de la Wallonie a besoin d'un Etat catalyseur d'innovations, protecteur des individus et fédérateur des territoires. Le « triple pacte » repose sur **l'appropriation, par les citoyens, de leur avenir.** Et donc sur une participation accrue au fonctionnement démocratique.

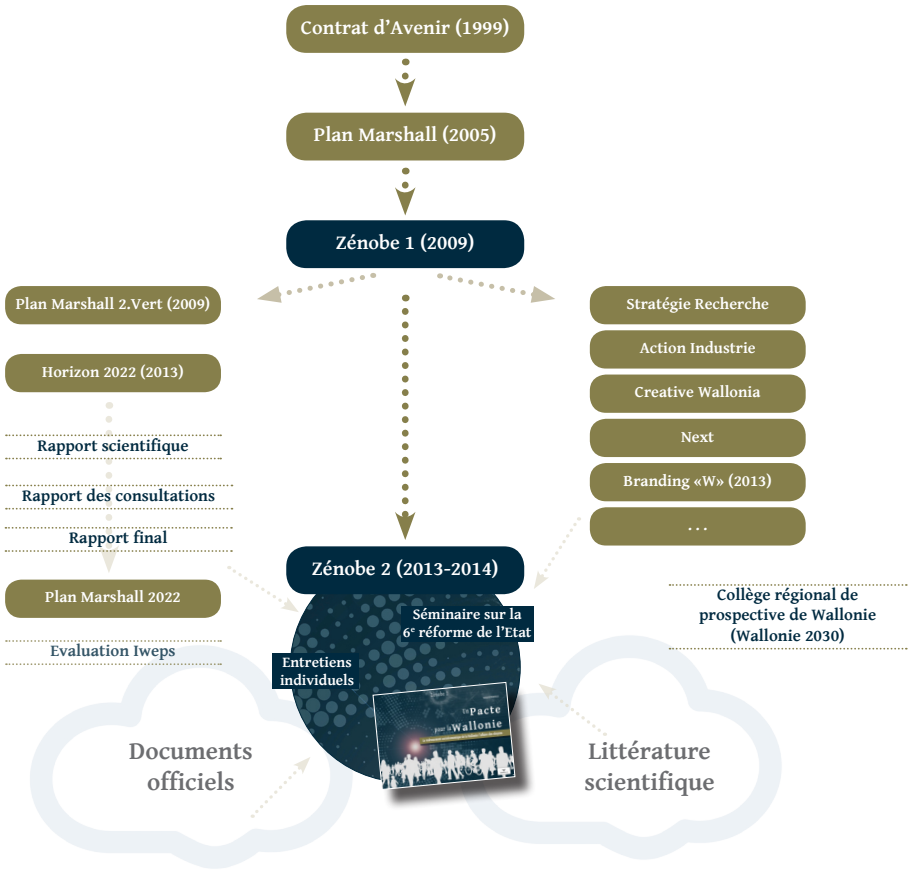

La Wallonie, aujourd'hui

La « Wallonie » : quel est aujourd'hui son état d'esprit et son identité ?

Plusieurs constats ont pu être tirés des entretiens menés...

a) Le Wallon a conscience que **le renouveau est en marche**, mais ne peut encore se défaire de « traumatismes » historiques anciens.

D'un côté, des entrepreneurs, tels ces Chefs réunis sous le sigle « Génération W », illustrent le désir d'excellence, de modernité, d'ouverture au monde; de l'autre, des plaies historiques difficiles à panser (la fermeture des charbonnages et, plus près de nous, le déclin de la sidérurgie). Les Wallons ont besoin à la fois d'ambition et de résilience.

b) L'identité wallonne est fondée sur **un consensus solide** : le **modèle « entrepreneurial-social »**

Le Wallon veut des entreprises innovantes, compétitives, performantes, mais également un Etat social protecteur et fédérateur

c) Il y a par contre dissensus sur deux grands thèmes: l'**immigration** d'une part, **les choix énergétiques et environnementaux** d'autre part. Il faut donc, plus que jamais, des espaces de débat autour de ces questions.

Pourquoi un Pacte pour la Wallonie ?

Au sortir de la deuxième Guerre Mondiale, dans un pays dévasté, les partenaires sociaux conclurent un « Projet d'accord de solidarité sociale » qui sera le ciment de la société belge durant plusieurs décennies.

Depuis les années '80, le contexte global a radicalement changé : mondialisation, technologies de l'information et de la communication, financiarisation). Le contexte belge aussi, avec les multiples réformes de l'Etat. Notre modèle social et citoyen est sous pression. Il faut donc réfléchir à **un nouveau pacte** qui tienne compte de la réalité contemporaine :

1. une **économie de l'innovation** et non de l'imitation ;

2. une **évolution des risques et des défis sociaux**, qui nécessite d'inclure d'autres acteurs que les interlocuteurs «classiques» ;

3. le déplacement du centre de gravité économico-social **vers les Régions**.

Ce nouveau Pacte se décline en trois pactes: **industriel, social, territorial.**

Un pacte industriel

Quatre lignes de force :

1) **la réindustrialisation de la Wallonie**: il faut garder les usines chez nous, et ne pas tout miser sur les services ;

2) une politique industrielle centrée sur **l'innovation** – l'**esprit d'entreprendre**, la **créativité**, l'**excellence** ;

3) le **rôle catalyseur de l'Etat** dans une économie mixte (privé/public) ;

4) **la Région** comme moteur reconnu de toute politique industrielle.

On peut appliquer à la Région l'image de l'ordinateur:

- Les pôles de compétitivité sont comme le **« hardware »** de la politique d'innovation: ils structurent les projets, décloisonnent les secteurs et produisent une base solide pour le développement économique. Recommandation unanime des personnalités interrogées : poursuivre la politique des pôles, renforcer son pilotage stratégique ;

- Les « **softwares** » à développer sont l'entrepreneuriat sous toutes ses formes, la recherche, la formation. Les forces vives et les citoyens doivent s'approprier deux chantiers : celui de l'économie circulaire et celui de l'économie créative.

Un nouveau « Pacte industriel », garant d'une politique de l'innovation, va de pair avec une protection et une sécurisation d'existence (Pacte social) et des territoires revitalisés (Pacte territorial). Le tout ne pouvant fonctionner qu'au travers une participation démocratique et citoyenne (« pôles de citoyenneté »).

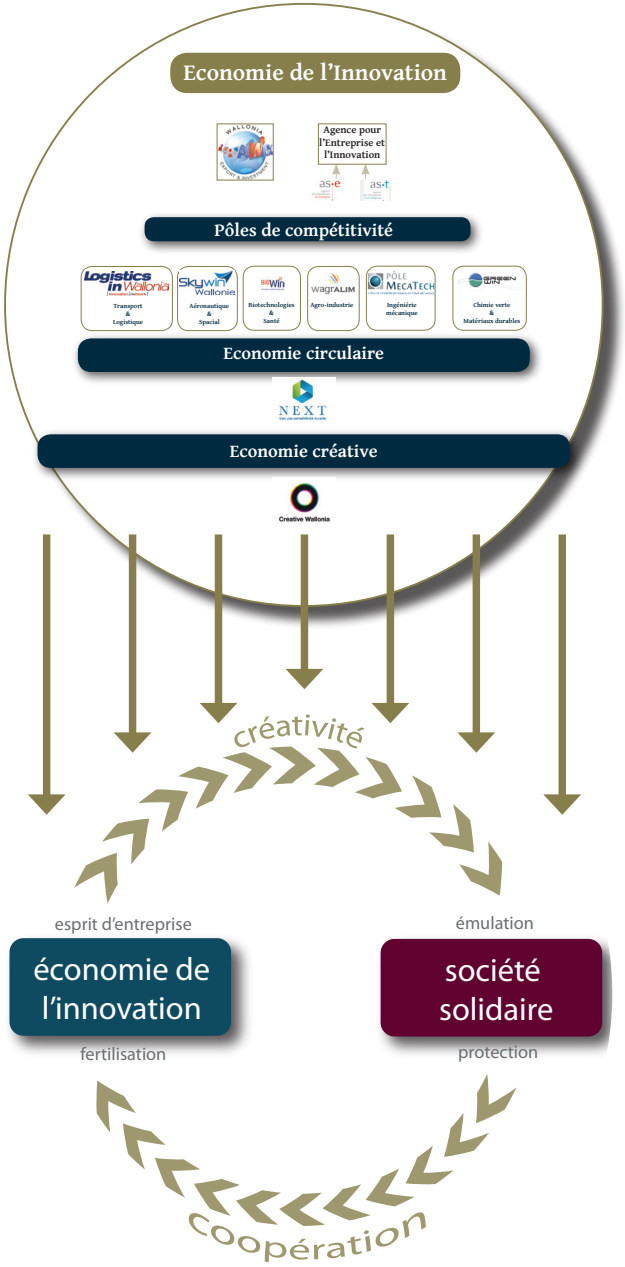

Un Pacte social

Quatre lignes de force :

1) pas d'innovation sans **protection et solidarité**. Pour prendre des risques, saisir les opportunités d'une économie en constante mutation, les acteurs sociaux ont besoin que leur existence soit sécurisée ;

2) la Wallonie devra relever **le défi du vieillissement,** mais aussi celui de la **pauvreté des enfants et des jeunes** ;

3) la Wallonie doit considérer **l'immigration** comme une opportunité et non une menace ; il faut inscrire **l'interculturalité** au cœur de nos valeurs démocratiques fondamentales;

4) la Wallonie est en capacité de développer un **« modèle social et citoyen »** qui lui soit propre.

Un Pacte territorial

Quatre lignes de force :

1) La Wallonie est un **réseau ouvert de territoires urbains et ruraux.** Plutôt que de chercher à définir « objectivement » ce qu'est un « bassin de vie », la Wallonie doit favoriser l'émergence d'aires supra-communales de coopération, et miser sur la dynamique de métropolisation (celle de Liège et de Charleroi en tête) ;

2) **L'étalement urbain et la dualisation des territoires** sont les deux principales menaces qui pèsent sur l'équilibre territorial wallon;

3) Il faut **«territorialiser les politiques»** pour **« déterritorialiser les individus »** : faire circuler les talents, s'ouvrir au monde;

4) **La Région** est désormais le pivot naturel de ce réseau territorial ouvert, loin de tout modèle nationaliste.

Le territoire est d'une importance capitale pour mettre en œuvre les autres pactes. Ainsi, une **politique de l'innovation** a besoin de «villes créatives» ; de même, un **«vivre-ensemble»** démocratique n'est pas envisageable avec des territoires qui seraient comme des ghettos sociaux.

« Sont de Wallonie sans réserve tous ceux qui vivent, travaillent dans l'espace wallon.

Sont de Wallonie toutes les pensées et toutes les croyances respectueuses de l'Homme, sans exclusive.

En tant que communauté simplement humaine, la Wallonie veut émerger dans une appropriation de soi qui sera aussi ouverture au monde».

« Manifeste pour
la culture wallonne »,

Revue Nouvelle, janvier 1984.

Un Etat catalyseur, protecteur et fédérateur

Les citoyens nourrissent une certaine défiance à l'égard du monde politique, sentiment accru par la complexité des institutions. C'est la porte ouverte au repli sur soi (phénomène Nimby, populisme, ...), aux antipodes d'une société mobilisée et solidaire.

Pour que **l'Etat** (ici incarné par la Région) joue pleinement son rôle, il doit :

- faire preuve de **leadership**, c'est-à-dire faire valoir l'intérêt général ;

- être en quête d'**efficience** (il faut poursuivre la modernisation de la gouvernance)

- s'appuyer sur la **participation** (mobiliser la population autour d'un projet commun)

Pour concrétiser cette ambition, Edouard Delruelle suggère de favoriser l'émergence de **« pôles de citoyenneté »** qui seraient des lieux plus ouverts de délibération et de réflexion. La démocratie participative doit venir en soutien des institutions classiques de la démocratie.

Ces pôles poursuivraient (au moins) deux objectifs : la construction de **visions communes** (au niveau des territoires, ou selon les thématiques) et la mise en œuvre de **projets citoyens concrets.** Cette revitalisation citoyenne est essentielle dans l'optique d'une économie de l'innovation, car celle-ci se nourrit de décloisonnement, d'échange, d'hybridation, etc.

La boucle est ainsi bouclée, des **« pôles de compétitivité »** aux **« pôles de citoyenneté »** ...

Ce **« Pacte pour la Wallonie »** n'est donc pas un énième plan pour la Région. Il ne doit pas être un « référentiel technocratique » mettant fin à tout conflit, mais un espace commun entre acteurs pluriels, parfois opposés, soucieux du redressement socio-économique de la Wallonie.

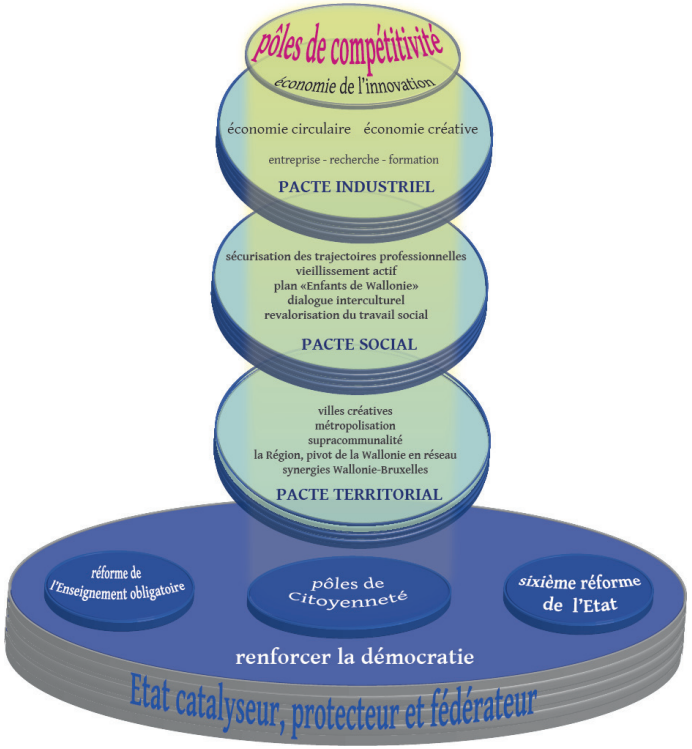

Un chantier prioritaire : l'enseignement

Dans cette optique, un défi majeur s'impose : **une réforme en profondeur de l'enseignement obligatoire**, clé de tout redressement économique et de tout ciment social.

Deux chantiers à mettre en route sans tarder :

- **Une alliance « emploi-enseignement »** qui prenne à bras le corps l'orientation des jeunes et qui fasse du monde professionnel un acteur à part entière du processus de formation ;

- **un pilotage homogène de l'enseignement,** pour une meilleure gestion des ressources humaines et des ressources matérielles, pilotage qui soit en même temps décentralisé et respectueux de l'autonomie des établissements.

Pour une alliance «Emploi - Enseignement»

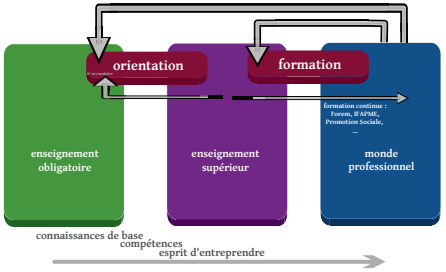

Sur les transferts de compétence

Zénobe 2 s'est parallèlement penché sur les transferts de compétences liées à la 6e réforme de l'Etat. Durant une journée, une dizaine de spécialistes ont pu débattre du travail qui attend non seulement les pouvoirs publics, mais aussi les forces vives et les citoyens.

Pour la Wallonie, la 6e Réforme de l'Etat est capitale : plus de 6 milliards € transférés, ce qui va doubler son budget.

Plusieurs recommandations sont formulées par Edouard Delruelle, à l'issue des travaux du groupe d'experts qu'il a animés. Les plus saillantes sont :

- les responsables politiques doivent tenir un **discours de vérité** aux citoyens wallons (les efforts financiers seront importants) ;

- Il faut aussi tenir un **discours de confiance** (la réforme est une occasion de rebondir) ;

- Les transferts de compétence sont l'occasion de rationaliser, clarifier, favoriser la **transversalité**, par exemple dans les aides à l'emploi ou dans le secteur des soins de santé ;

- Il serait utile de mettre sur pied un **mécanisme de réflexion indépendant** pour éclairer le pouvoir politique, sans se substituer à lui.

Les travaux de Zénobe 2 ont été coordonnés par Edouard Delruelle.

Assistants : Antoine Gruselin et Romain Lambot.

Ont participé aux **entretiens individuels** :

- Thierry Bodson
- Laurent Busine
- Véronique Cabiaux
- Patrick Charlier
- Bernard Delvaux
- Jean-Pierre Dawance
- Etienne Denoël
- Philippe Destatte
- Guénaël Devillet
- Jean-Louis Dethier
- Ludwig Henkes
- Marthe Nyssens
- Jacques Pélerin
- Jean-Christophe Peterkenne
- Yves Prete
- Claude Rolin
- Vincent Reuter
- Philippe Suinen
- Françoise Thys-Clément
- Pascale Ummels
- Frank Vandenbroucke
- Luc Vansteenkiste
- Didier Viviers

Ont participé au **séminaire sur la 6e réforme de l'Etat** :

- Benoît Bayenet
- Christian Behrendt
- Marc Bourgeois
- Marcel Gérard
- Yolande Husden
- Paul Palsterman
- Marie-Kristine Vanbockestal
- Bruno Van der Linden

Téléchargez la version PDF sur: www.edouard-delruelle.be